

OBJECTIF

Préparer à l'exercice de différents métiers relevant de la sécurité publique (police, sapeur-pompier...), de la sécurité civile (protection civile ...) et de la sécurité privée.

PUBLIC CONCERNE

Exclusivement les élèves cristoliens de 3^e disposant de bonnes conditions physiques et répondant aux exigences de la formation.

Pour une demande d'entrée en 1^{re} pro, prendre contact avec le ou les établissements d'accueil.

PROCEDURE AU NIVEAU DES REPRESENTANTS LEGAUX

Constitution et transmission du dossier de candidature à l'établissement d'accueil

- Joindre **obligatoirement** les photocopies des documents demandés.
- Les dossiers arrivés hors délai ou incomplets ne seront pas examinés.

 **Délai d'obtention du casier judiciaire** : si l'élève ne l'a pas reçu le jour du dépôt du dossier, joindre **le récépissé de la demande faite sur internet**. L'extrait du casier judiciaire est à fournir au plus tard le jour des tests.

cf.
calendrier
fiche 15.1

À réception des avis

- Confirmation des vœux dans le cadre du Service en Ligne Affectation (SLA) pour les élèves déclarés admis ou inscrits en liste complémentaire.

À partir du
8 mai

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Information et constitution du dossier de candidature

- Dossier à compléter pour les candidats intégrant obligatoirement l'avis motivé du chef d'établissement.
- Communication des dates des réunions d'information organisées par les établissements d'accueil.
 - **La présence à cette journée constitue une étape importante du parcours de candidature.**

cf.
calendrier
fiche 15.1

Vérification dans Affelnet-Lycée après réception des avis

- Élèves **admis** : **saisie du vœu en rang 1** pour entériner l'admission en accord avec les représentants légaux.
- Élèves **inscrits en liste complémentaire** : saisie du vœu de 2^{de} pro métiers de la sécurité et de vœux de précaution sur d'autres spécialités.
- Élèves **non admis** : reprise du dialogue avec les représentants légaux pour que d'autres vœux soient formulés.

Dès le
31 mai

PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

Réunion d'information

- Organisation d'une réunion d'information concernant les exigences et les spécificités de cette formation.

Modalités d'organisation des entretiens

- Prérecrutement : entretiens suivi de tests sportifs, donnant lieu à un avis motivé sur le dossier de l'élève.

cf.
calendrier
fiche 15.1

Transmission des avis aux établissements d'origine

- Justifier obligatoirement les avis « refusé ». Ces informations visent à aider et accompagner l'élève dans son projet d'orientation.

À partir du
17 avril

Transmission des avis au SAIO (cf. tableau Excel – onglet 2^{de} – onglet 1^{er})

- Envoi de la liste des candidats avec les avis formulés à l'issue du prérecrutement, pour information.

15 mai
dernier
délai

Décisions dans Affelnet-Lycée (cf. tutoriel : module « travail en commission »)

- **Saisie obligatoire** via le module « travail en commission » pour chaque élève formulant un vœu en métiers de la sécurité. En effet, sans décision sur le statut de l'élève (pris/refusé), **la candidature de l'élève ne pourra pas être validée dans Affelnet-Lycée.**
- 

À partir du
31 mai

RESULTAT

La notification d'affectation est transmise lors du résultat du tour principal Affelnet-Lycée de la campagne 2023.

L'élève doit impérativement suivre la totalité de la procédure. Il est possible de suivre la procédure de plusieurs établissements.

| | | LYCÉES PUBLICS | | | | LYCÉES PRIVÉS* | | |
|------------------------------------|--|---|--|---|--|---|---|---|
| | | Joliot Curie Dammarie les lys (77) | Charles Baudelaire Meaux (77) | Lycée Eugène Delacroix Drancy (93) | Joséphine Baker Pierrefitte (93) NOUVEAU | François Arago Villeneuve St Georges (94) | Jeanne La Lorraine Le Raincy (93) | Robert Keller Cachan (94) |
| DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE | Réunion d'information | Mardi 7 mars de 18h00 à 19h00 Etablissements des secteurs de MELUN et SAVIGNYLE TEMPLE de 19h15 à 20h15 autres établissements | Samedi 11 mars 10h - 12h Inscriptions sur le site du lycée à partir du 4 mars https://www.lpbaudelaire.fr | Samedi 11 mars 9h - 12h http://lyc-eugene-delacroix-drancy.ac-creteil.fr/lycee/ | Mardi 7 mars de 18h à 19h | Jeudi 9 mars Présentiel ou visio suivant consignes sanitaires Le dossier sera en téléchargement sur le site https://www.lycee-arago.fr/ | Pas de réunion d'information JPO : Samedi 11 mars Samedi 13 mai https://www.jannela-lorraine93.com/ | Mardi 14 mars 10h30 - 12h30 https://www.lycee-robert-keller.fr/ JPO : Samedi 11 mars 9h - 12h |
| | Dépôt des dossiers | Mercredi 22 mars dernier délai (cachet de la poste faisant foi), à l'établissement (à l'attention du secrétariat du Bac pro métiers de la sécurité) | Par voie postale (<i>cachet de la poste faisant foi</i>) ou dépôt au lycée (<i>accusé de réception remis</i>) au plus tard le Vendredi 24 mars | Par voie postale au plus tard le Jeudi 23 mars (cachet de la poste faisant foi) | Dépôt des candidatures par voie postale au plus tard le Mercredi 22 Mars (cachet de la poste faisant foi) | Par voie postale (cachet de la poste faisant foi) ou par mail francois.arago.ms@gmail.com au plus tard le Mendredi 24 mars | Pré-inscription sur le site | Par voie postale au plus tard le Jeudi 16 mars (cachet de la poste faisant foi) |
| | Envoi des convocations | à partir du Vendredi 3 avril | À partir du Vendredi 31 mars | À partir du Lundi 27 mars | A partir du vendredi 24 mars | À partir du Mercredi 5 avril | / | À partir du Lundi 20 mars |
| | Réalisation des entretiens | Du Mardi 11 au Vendredii 14 avril | Du Lundi 10 au Vendredi 14 avril | Du Jeudi 13 au Vendredii 14 avril | Du Mercredi 12 au Jeudi 13 avril | Vendredi 14 avril | Dès à présent | À partir du Lundi 03 avril |
| | Tests sportifs | Samedi 15 avril | | | | Important : Prévoir une tenue d'EPS pour les tests sportifs | | Samedi 15 avril |
| | Transmission des avis aux EPLE d'origine | À partir du 17 avril et avant le 12 mai dernier délai | | | | | | |
| | Transmission des avis au SAIO | Lundi 15 mai dernier délai | | | | | | |
| | Vérification des vœux dans Affelnet-Lycée | Du 31 mai au 16 juin (12h) | | | | | | |

 * obligation d'un engagement financier des représentants légaux lié au droits d'inscription en plus des frais de scolarité

LP Jeanne la Lorraine : www.jannelalorraine93.com
Prendre contact avec l'établissement

LP Robert Keller : www.lycee-robert-keller.fr
Prendre contact avec l'établissement

Lycée François Arago
Possibilité de scolarisation en internat : voir grille tarifaire sur le site du SAIO
<https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Sécurité>

**A TRANSMETTRE A L'ETABLISSEMENT CONCERNÉ
SELON SES DATES ET MODALITES**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ARRIVÉ LE :/...../.....

COMPLET INCOMPLET

 LES DOSSIERS INCOMPLETS OU HORS DELAI NE SONT PAS EXAMINES

DOSSIER DE CANDIDATURE : 2^{DE} PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE

| ETABLISSEMENTS | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> LPO F. Joliot Curie 77190 Dammarie les Lys | <input type="checkbox"/> LPO Eugène Delacroix 93700 Drancy | <input type="checkbox"/> LPO François Arago 94190 Villeneuve St Georges Scolarité en internat possible Voir grille tarifaire : https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/#Sécurité |
| | <input type="checkbox"/> LPO Joséphine Baker NOUVEAU 93380 Pierrefitte | |
| <input type="checkbox"/> LP Charles Baudelaire 77333 Meaux | <input type="checkbox"/> LP privé Jeanne La Lorraine 93340 LE RAINCY Frais d'inscription obligatoires : Prendre contact avec l'établissement | <input type="checkbox"/> LP privé Robert Keller 94230 Cachan Frais d'inscription obligatoires : Prendre contact avec l'établissement |
| L'ELEVE | | |
| Nom : Prénom : INE : (N° sur certificat de scolarité ou voir le secrétariat établissement) Né(e) le :/...../..... Sexe : <input type="checkbox"/> Garçon <input type="checkbox"/> Fille Adresse : Code postal : Ville : Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../..... Courriel : | | |
| SCOLARITE ACTUELLE | | |
| Nom de l'établissement : Adresse : Courriel (à renseigner <i>impérativement</i>) : Classe : | | |
| PIECES A JOINDRE AU DOSSIER | | |
| <input type="checkbox"/> Photocopies des bulletins scolaires de l'année en cours <input type="checkbox"/> Extrait de casier judiciaire bulletin n°3 (https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml) <input type="checkbox"/> Certificat médical <i>délivré par le médecin traitant ou scolaire (cf. note aux familles)</i> <input type="checkbox"/> Attestation du chef de centre justifiant de l'engagement (<i>si le candidat est sapeur-pompier volontaire</i>) <input type="checkbox"/> Attestation de stage, activités sportives ou associatives ... (<i>justifiant des activités éventuelles du candidat</i>) | | |
| VOTRE ENGAGEMENT COMME SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (S.P.V.) | | |
| <input type="checkbox"/> Si déjà engagé : Lieu : depuis le :/...../..... Grade : <input type="checkbox"/> Si en cours d'engagement : Lieu : <input type="checkbox"/> Non engagé | | |
| VOS CONNAISSANCES EN SECOURISME | | |
| Êtes-vous titulaire du diplôme de « Prévention et secours civique » de niveau 1 (PSC1) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <i>(si oui joindre photocopie du diplôme)</i> | | |

VOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

- Sports :
- Engagement associatif :
- Autres activités :

VOS MOTIVATIONS

Pour quelles raisons souhaitez-vous intégrer ce bac professionnel ? Quels sont vos projets professionnels ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PARTICIPATION A LA REUNION D'INFORMATION BAC PRO METIERS DE LA SECURITE

- oui non

Si oui, précisez la date :/...../..... établissement :

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

.....
.....
.....
.....
.....

Date :/...../.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

AVIS MOTIVE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

- Très favorable Favorable Refusé

.....
.....
.....
.....
.....

Date :/...../.....

Cachet et signature du chef d'établissement :

**NOTE D'INFORMATION AUX REPRÉSENTANTS LÉGAUX
MÉTIER DE LA SÉCURITÉ**

1

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce baccalauréat professionnel a pour finalité de préparer à l'exercice de différents métiers dans le domaine de la sécurité, soit au sein :

- des fonctions publiques (par concours et sous réserve de satisfaire aux conditions d'accès prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur) : gardien de la paix de la police nationale, sapeur-pompier professionnel, gendarme - adjoint, agent de police municipale, surveillant de l'administration pénitentiaire
- d'entreprises privées de gardiennage et de sécurité ou dans le service sécurité d'établissements (centres commerciaux ...)

QUALITÉS REQUISES

Le choix d'un métier orienté vers le secteur de la sécurité et de la prévention requiert des qualités particulières :

- une bonne condition physique
- le sens du dévouement et du service au public
- le sens des responsabilités, de la discipline et du respect des consignes
- la capacité d'écoute, de dialogue
- la capacité à s'intégrer et à travailler dans un groupe
- l'aptitude à observer un devoir de réserve et à respecter la confidentialité des informations

CONDITIONS

Le candidat doit disposer d'un casier judiciaire vierge dont l'extrait est à joindre avec le dossier de candidature (<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>) ainsi que du certificat médical avec les recommandations à suivre. En cours de formation, il devra passer une visite médicale approfondie auprès d'un médecin sapeur – pompier.

Ces conditions sont requises pour pouvoir notamment effectuer les périodes de formation en milieu professionnel obligatoires en cours de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comporte des matières générales et professionnelles. A titre indicatif, les horaires des disciplines peuvent se répartir comme suit :

| ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL | | ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL | |
|--|-----------------------|---|-----------------------|
| Matières | Volume horaire annuel | Matières | Volume horaire annuel |
| Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique | 105 | Enseignement professionnel | 330 |
| Mathématiques | 45 | Enseignements professionnels et français en co-intervention (a) | 30 |
| Langue vivante A | 60 | Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a) | 30 |
| Physique - chimie ou langue vivante B (selon la spécialité) | 45 | Prévention-santé-environnement | 30 |
| Arts appliqués et culture artistique | 30 | Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité) | 30 |
| Éducation physique et sportive | 75 | | |
| Total | 360 | Total | 450 |

PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La durée de la formation en milieu professionnel est de 22 semaines réparties sur les trois années du cycle. Les périodes de formation se déroulent, à part égale, dans un service de sécurité incendie et de secours et dans un service de sécurité publique. Elles permettent d'apprendre à mobiliser les acquis en situation réelle, de collecter des informations sur le milieu professionnel et d'acquérir des compétences spécifiques aux métiers de la sécurité et de la prévention.

**RECOMMANDATIONS PRÉALABLE POUR LE CERTIFICAT D'APTITUDE
MÉDICALE POUR LE BAC PRO MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ**

2

Les candidats doivent être en mesure de suivre le programme d'éducation physique et sportive de l'éducation nationale, sans exemption particulière

- Si notion d'asthme : absence de crise, de symptômes et de traitement depuis 3 ans

- Si notion d'épilepsie : absence de crise et de traitement depuis 3 ans

- Absence de malformation, déformation ou lésion de la ceinture scapulaire :
 - Luxation récidivante de l'épaule
 - Luxation de l'épaule datant de moins de 1 an
 - Chirurgie de l'épaule

- Absence de séquelle, de fracture ou présence de matériel d'ostéosynthèse :
 - Absence de lésion ligamentaire du genou cliniquement parlant
 - Absence de syndrome fémoro-patellaire cliniquement parlant
 - Absence de lésion ligamentaire de la cheville avec laxité séquellaire

- Absence d'affectation de la colonne vertébrale avec en particulier absence d'antécédents de conflit disco-radulaire ou cliniquement parlant

- Absence de troubles subjectifs de l'équilibre, d'origine ou périphérique

- Absence d'antécédents de pneumothorax